



Institut d'Economie Douanière et Fiscale



Créé par convention Algéro-Tunisienne du 03 Septembre 1981

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE LA 33 ÈME PROMOTION

30 AOÛT 2014

La date d'ouverture
des inscriptions
est fixée au 16 Juin 2014

L'institut propose une formation de post graduation en finances publiques d'une durée de deux (02) années
A l'issue de leur formation, les diplômés de l'institut sont affectés à leurs postes de travail en fonction des besoins exprimés par les services du Ministère des Finances.

Conditions d'accès:

Candidats Algériens:

1) Les diplômés de graduation (quatre années d'études supérieures après le baccalauréat ou licence LMD avec la 1ère année de Master acquise) en sciences économiques, financières, commerciales et juridiques, les ingénieurs en économétrie, planification, statistiques, informatique, recherche opérationnelle et aux titulaires de tout autre diplôme équivalent dans les mêmes filières reconnu par la fonction publique, admis sans examen de rattrapage et ayant une moyenne générale de 11,5/20 pendant le cursus universitaire ou une moyenne de 12/20 au cours des deux dernières années et ne dépassant pas 28 ans au 31/12/2014.

2) Les fonctionnaires du Ministère des Finances, titulaires de l'un des diplômes cités plus haut, qui présentent une autorisation préalable dûment validée, délivrée par l'administration compétente conformément à la réglementation édictée par la fonction publique en matière de formation et ne dépassant pas 34 ans au 31/12/2014.

Candidats Tunisiens:

Les diplômés de graduation (quatre années d'études supérieures après le baccalauréat ou licence LMD avec la 1ère année de Master acquise) en sciences économiques, financières, commerciales et juridiques, les ingénieurs en économétrie, planification, statistiques, informatique, recherche opérationnelle, et aux titulaires de tout autre diplôme équivalent dans les mêmes filières reconnu par la fonction publique et ne dépassant pas 28 ans au 31/12/2014.

Formalités à remplir :

Candidats Algériens :

- Une demande manuscrite
- Une copie certifiée conforme à l'original du diplôme
- Un extrait d'acte de naissance
- Un mandat-lettre de 2000 DA au nom de l'IEDF, CCP - Alger 16946.47 clé 35
- Deux (02) photos d'identité
- Les relevés des notes des quatre années d'études
- Un certificat de résidence
- Fiche de renseignement à télécharger sur le site de l'IEDF

Candidats Tunisiens :

- Une demande manuscrite
- Une copie de la carte d'identité nationale
- Une copie certifiée conforme à l'original du diplôme
- Un extrait de l'acte de naissance
- Quatre (04) photos d'identité
- Un mandat lettre de 30 DT au nom de l'IFID, CCP - Tunis 1 740/38
- Fiche de renseignement à télécharger sur le site de l'IEDF

Les dossiers doivent être déposés au siège de l'IFID, 8 avenue Tahar Ben Ammar El Manar II - Tunis, avant le 20 Août 2014, ou envoyés par poste sous réserve qu'ils parviennent à l'IFID avant le 20 Août 2014.

Modalités du concours :

I - Epreuves d'admissibilité (écrites)

Le 30 Août 2014 à l'Ecole Nationale des Impôts - Koléa, Route de Bou-Ismaïl W. Tipaza pour les algériens. Le 30 Août 2014 à l'IFID, Avenue Tahar Ben Ammar El Manar 2 - Tunis pour les tunisiens.

1) Epreuve n°1 de 9 h 00 à 10 h 30 Culture générale.

2) Epreuve n°2 de 10 h 45 à 12 h 15 : Epreuve au choix : **Techniques quantitatives** (Statistiques, Mathématiques financières, Recherche Opérationnelle...) ou **Finances publiques**.

3) Epreuve n°3 de 13 h 15 à 14 h 45 : Epreuve au choix : **Economie** (Macro et Micro) ou **Droit** (administratif et commercial).

* Chacune des épreuves aura une durée de 1 h 30 minutes et permettra de vérifier la capacité du candidat à maîtriser les instruments et les concepts et à élaborer un raisonnement cohérent pour présenter des analyses en utilisant des outils adéquats.

* le choix de la langue (Français ou Arabe) est autorisé pour l'épreuve n°1 « culture générale ».

II - Epreuve d'admission (orale)

Exposé à partir d'un sujet portant sur des thèmes traitant des problèmes économiques, financiers ou sociaux destiné à permettre au jury d'évaluer les aptitudes nécessaires au suivi de la formation.

Les candidats admissibles seront convoqués à l'épreuve orale :

Algériens : le 13 septembre 2014 à l'Ecole Nationale des Impôts - Koléa.

Tunisiens : le 11 septembre 2014 à l'IFID - Tunis.

Pour les candidats algériens, l'inscription se fera selon l'une des formules suivantes :

- Dépôt du dossier au siège de l'IEDF à Koléa Wilaya de Tipaza avant le 16 juillet 2014.
- Envoi du dossier par poste qui devrait parvenir à l'institut avant le 20 Août 2014.
- Remplir le formulaire (sur le site de l'institut « www.iedf-dz.com ») avant le 20 Août 2014 avec envoi du justificatif du paiement des frais d'inscription (scanné) par E-mail : contact@iedf-dz.com

Les pièces justificatives du dossier doivent être présentées au plus tard le jour du concours, ou déposées à l'IEDF, Route de Bou-Ismaïl - Koléa, à partir de la parution du communiqué dans la presse.

NB. :

- ❖ Ne seront acceptées que les candidatures répondant strictement aux conditions énoncées.
- ❖ La liste des candidats algériens convoqués aux épreuves écrites sera publiée sur le site web de l'IEDF
- ❖ Les résultats des épreuves écrites et orale seront publiés sur le site de l'institut dès leur proclamation par le jury.
- ❖ L'institut ne peut assurer ni l'hébergement ni la restauration durant le concours.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Adresse : B.P. 100, Route de Bou-Ismaïl - Koléa Wilaya de Tipaza

Tél. : 024 48 24 25 / 024 48 47 44

Web : www.iedf-dz.com

Mail: contact@iedf-dz.com